

Stratégies de préservation de la Nature exceptionnelle de Saint-François (Guadeloupe)

22 juin 2021 - LOCAL ACTION FOR OUTSTANDING NATURE

Barbara CAMIER & Jérémy DELOLME

Commune de Saint-François



La commune de Saint-François s'est engagée dans une Opération Grand Site (OGS) depuis 2001 pour créer les conditions d'un accueil de qualité des visiteurs de la Pointe des Châteaux et ainsi régler les dysfonctionnements générés par la fréquentation du site (550 000 visiteurs par an).

Le lien « Homme-Nature » reste le fils d'Ariane du projet, traduisant à la fois l'histoire du peuplement de la presqu'île et le rapport si étroit que les Hommes entretiennent avec elle.

Objectifs et ambition de la ville :

Avancer progressivement en associant l'ensemble des partenaires en construisant une démarche collective et partagée

Assurer la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable du territoire

Permettre une valorisation culturelle et économique

OPÉRATION GRAND SITE POINTE DES CHATEAUX



Historique de l'Opération Grand Site de la Pointe des Châteaux

1997	2001	2012	2015	2017	2019	2021
Classement du Site	Début de l'Opération Grand Site	Etudes et aménagement pour l'accueil du tourisme	COFIL : Stand-By OGS, Désaccords partenaires, déséquilibre entre tourisme et préservation	Diagnostic écologique, bilan des menaces et remobilisation des partenaires et sensibilisation des élus	COFIL : <u>Relance OGS PHASE 1</u> Rédaction Plan de conservation Demande Subvention FEDER	Recrutement coordinateur du plan de conservation de la Pointe des Châteaux



Stratégie d'étude et de protection

Diagnostic Ecologique

Identification des espèces patrimoniales et parapluies

Diagnostic des menaces

Plan de conservation

Plan de sensibilisation

Plan de Gestion

Aménagements pour la préservation, sensibilisation et sécurisation

Conservation faunistique

Conservation floristique

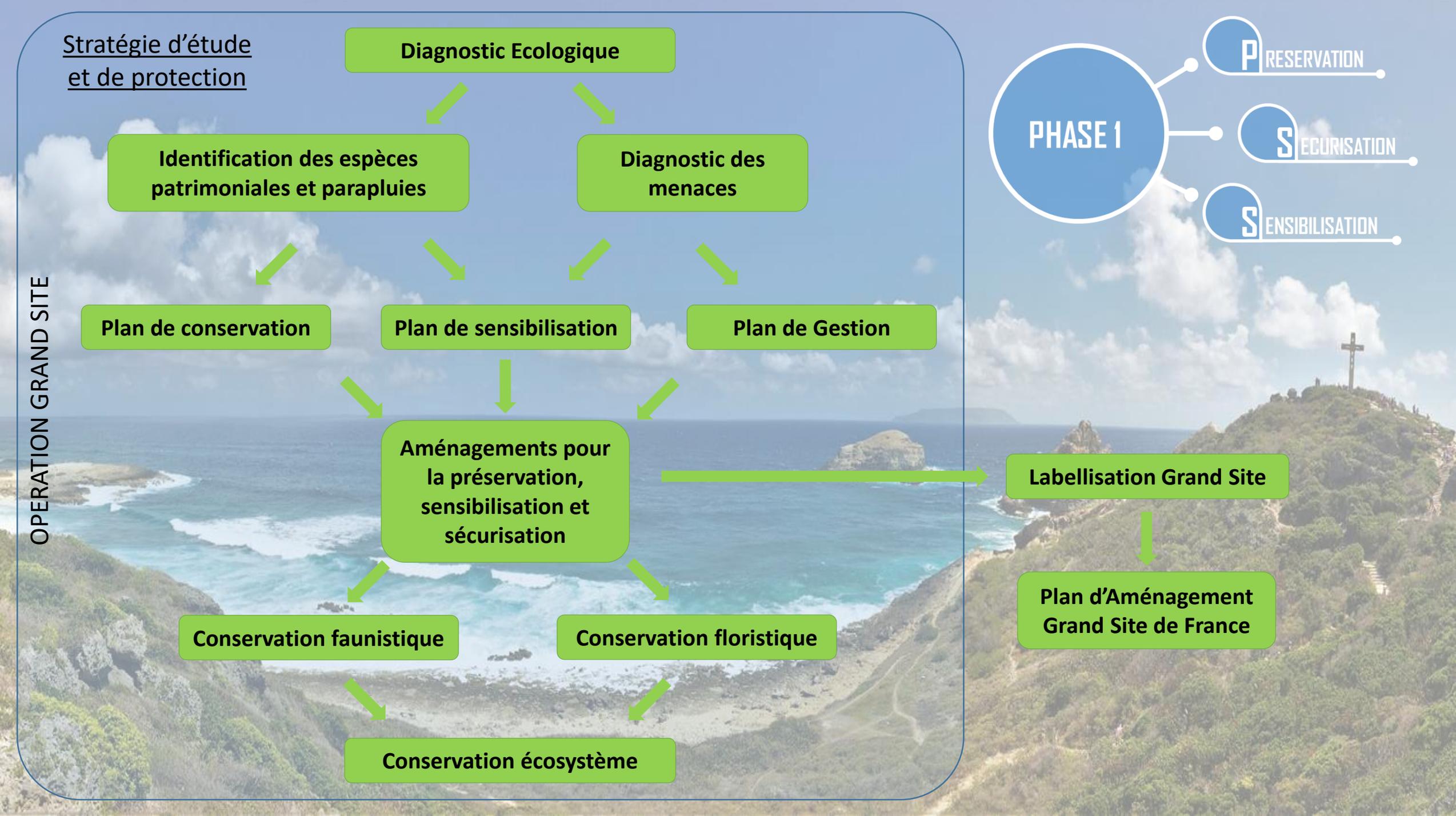
Conservation écosystème



OPERATION GRAND SITE

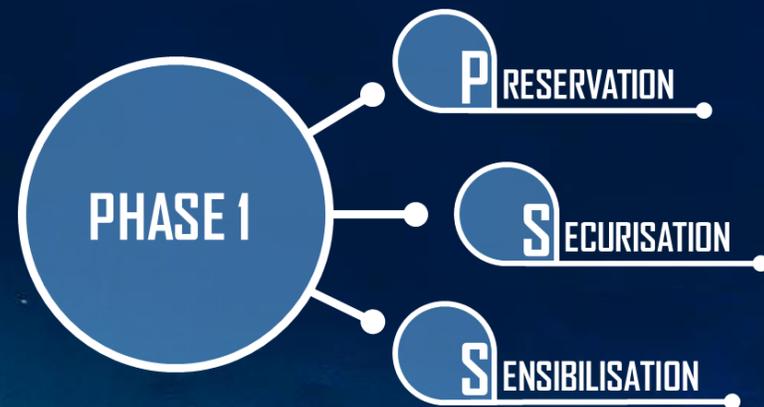
Labellisation Grand Site

Plan d'Aménagement Grand Site de France



Exemple d'aménagement de la Phase 1 dans le cadre de l'OGS (2021/2022)

Sentier pédagogique à la découverte des salines



Aménagements en faveur des oiseaux nicheurs



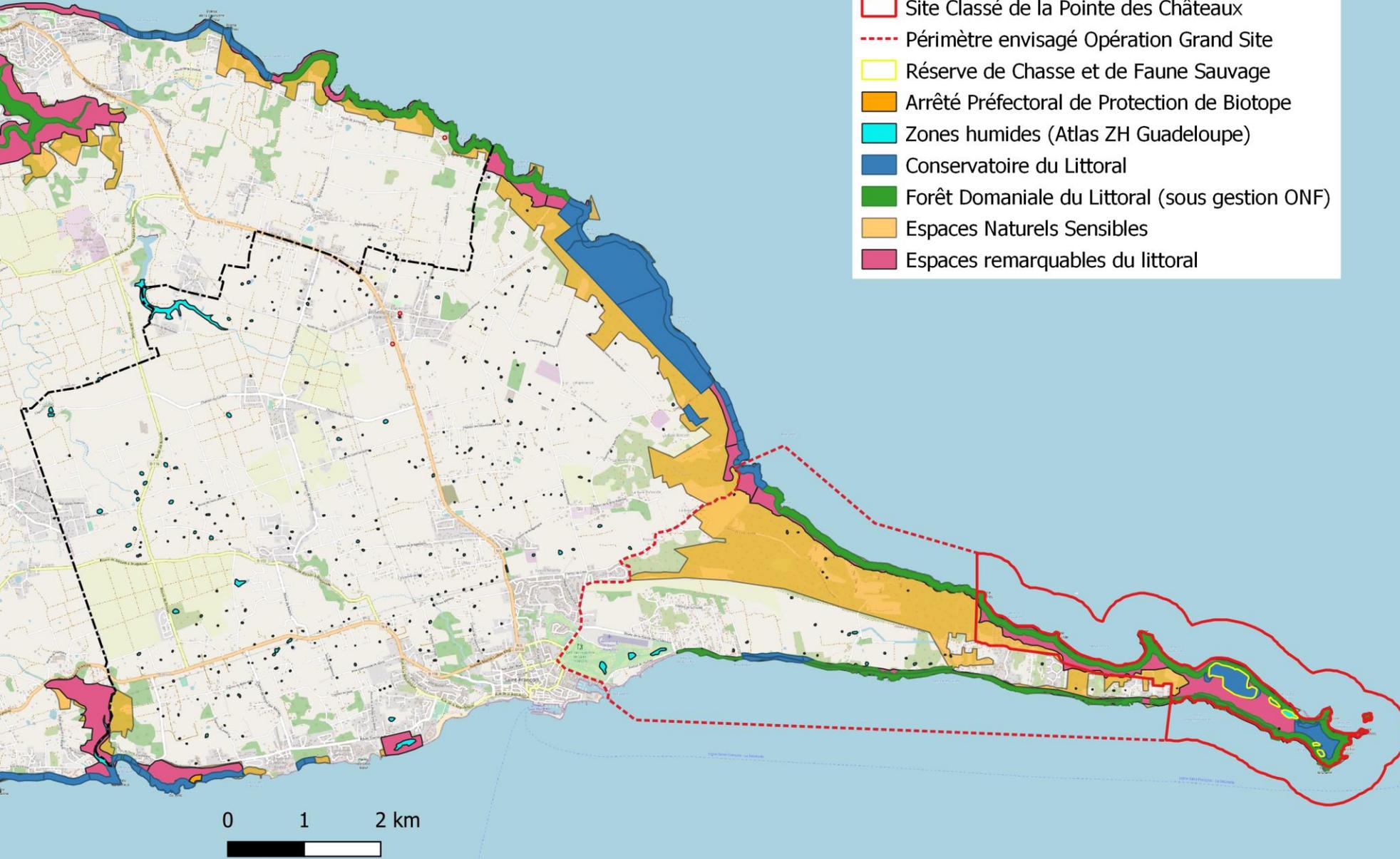
Réflexion sur le recul de la route (restauration des continuités écologiques)
Consultation en cours avec les riverains

Enclos de revégétalisation pour préserver la végétation (Solution Fondée sur la Nature face à l'érosion)



Sécurisation aux abords des falaises

Carte des outils de protection de Saint-François (Guadeloupe)



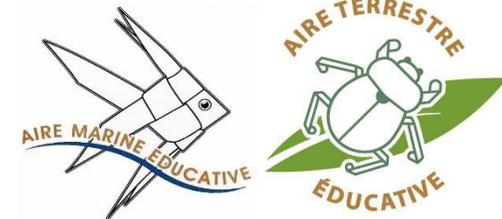
La préservation à long terme de la Pointe des Châteaux implique la préservation des autres zones naturelles de la commune



Extension de la surface d'action de l'OGS



Etude et protection des autres espaces naturels à travers les programmes des Aires Educatives (AME et ATE)



Etats des continuités écologiques de Saint-François

Diagnostic forestier (1950)

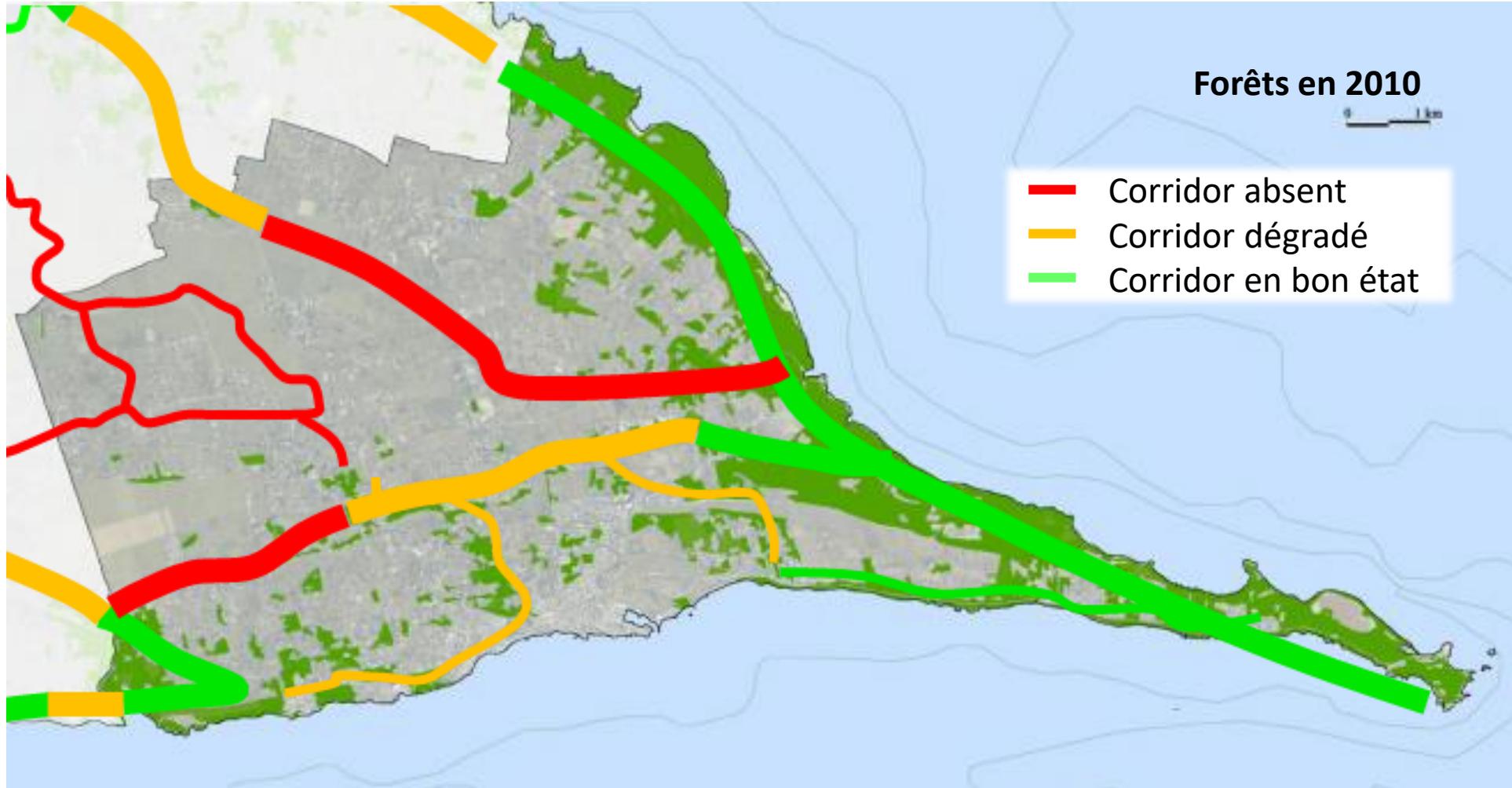


Diagnostic forestier (2010)



- 80% de la forêt
sèche en 60 ans

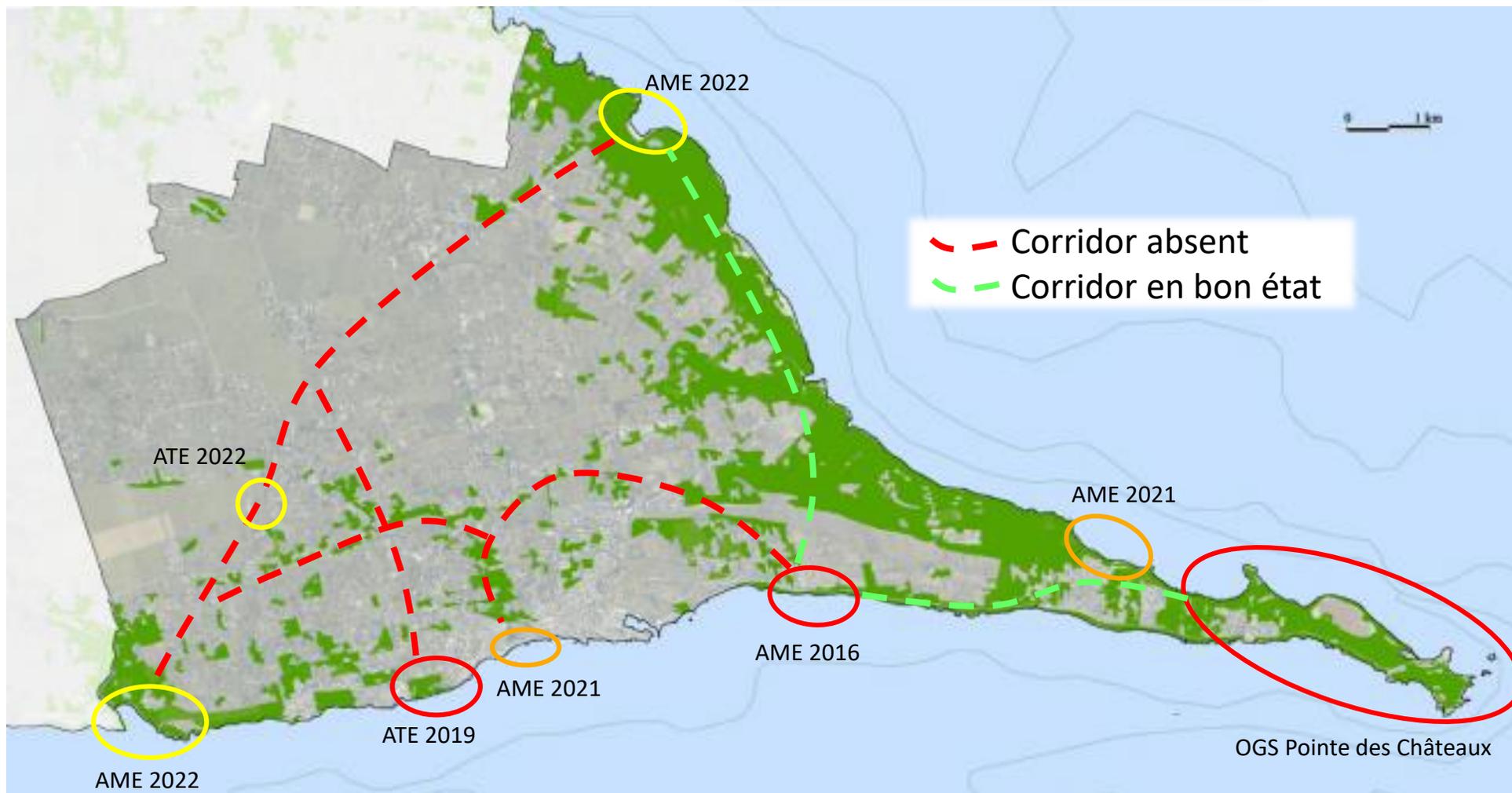
Etats des continuités écologiques de Saint-François



- 80% de la forêt sèche
en 60 ans



Implication des écoles de Saint-François Aires Marines et Terrestres Educatives

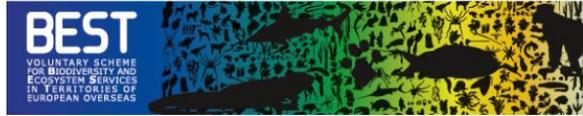


3 sites pilotes avec
Aires Educatives :
Objectif à terme
chaque écoles dispose
d'une Aire Educative

Restaurer les milieux
naturels du littoral

Reconnecter les
AME/ATE par des
corridors écologiques

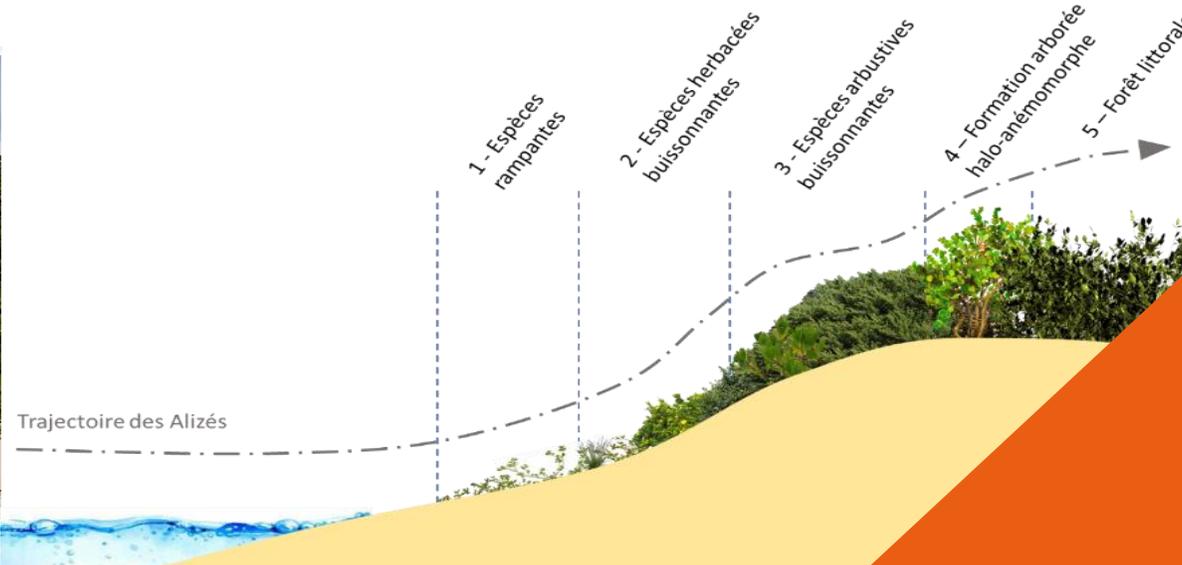
Projet Plant'Aksyon (Lauréat 2020 Life4Best)



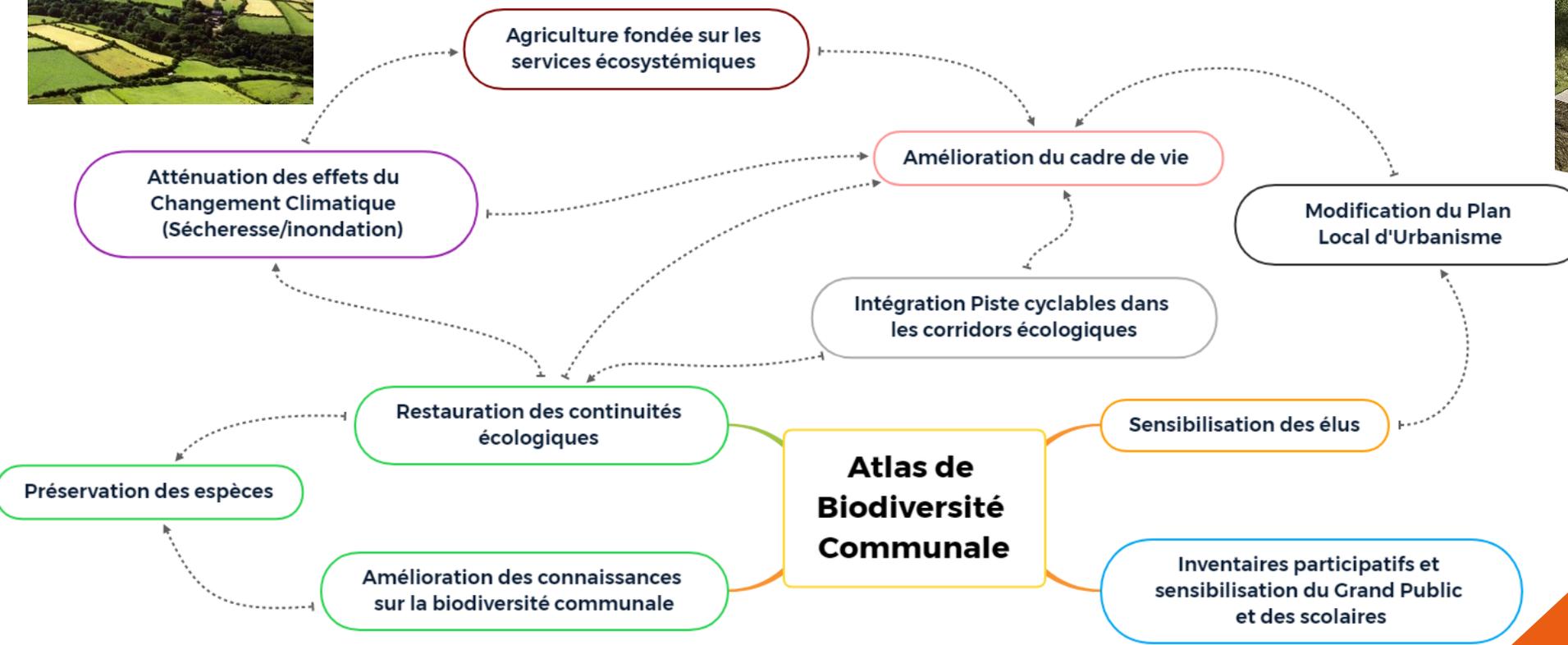
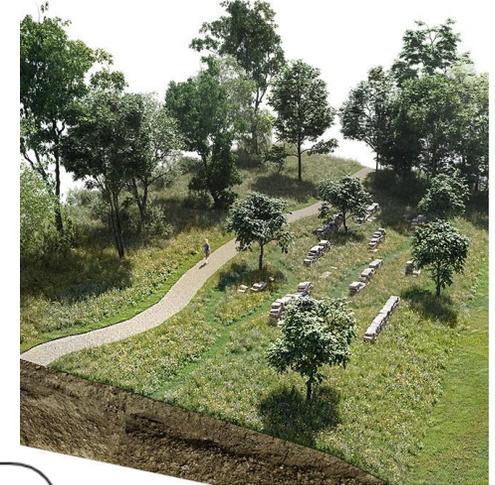
Création de pépinière dans les écoles pour apprendre aux élèves à faire pousser des plantes et restaurer la végétation des plages des Aires Marines Educatives



Replantation dans les enclos de revégétalisation d'espèces indigènes et en suivant l'organisation naturelle



Stratégie pour la restauration des continuités écologiques et résilience du territoire :
-> **Atlas de Biodiversité** (Lauréat déc. 2020 OFB)



Alors que certains opposent encore préservation de la biodiversité et développement économique,
• ***Qu'est-ce qui conduit un élu local à demander le classement en protection d'un territoire ?***

INTERETS A PROTEGER LES SITES NATURELS :

- Enjeux socio-économiques : Pointe des Châteaux site le plus visité de l'archipel, pression foncière/immobilière, développement touristique, source d'emplois,
- Enjeux écologiques : espèces patrimoniales, menacées, flore médicinale, Tableaux paysagers offerts par la Nature
- Enjeux culturels : soleil levant au 1^{er} janvier à l'extrémité orientale de l'île et le bain dit « ben démaré », Lieux de cultes (indouistes, kamites, chrétiens, animistes...), site archéologiques amérindiens,

-> Préserver les enjeux écologiques, paysagers, culturels et socio-économiques gravitant autour des sites naturels exceptionnels

• ***Est-ce la majorité des cas de demande de protection ?***

Initiative des élèves dans le cadre des AME/ATE.

Alors que certains opposent encore préservation de la biodiversité et développement économique,
• *Qu'est-ce qui conduit un élu local à demander le classement en protection d'un territoire ?*

Causes/facteurs/menaces poussant des élus à demander un classement :

- Surfréquentation touristique
- Site convoité (projets immobiliers, activités économiques non adaptés à la biodiversité).
- Défrichement,
- Pression de chasse importante



-> Etat des lieux biodiversité justifiant une demande de classement, concilier préservation des espaces naturels et fréquentation touristique (développement de l'écotourisme).

-> Associations naturalistes, riverains, élus et établissements d'état => Demande de classement

Devant ces menaces, la situation est critique dans les années 90. La procédure de classement est relancée et aboutira en 1997. Elle sera suivie l'année suivante par l'engagement d'une Opération Grand Site pour garantir la fonction d'accueil du public et la préservation des qualités paysagères de ce site patrimonial remarquable.

- ***Au-delà de la qualité du site, quelle(s) autre(s) condition(s) réunir pour obtenir ce classement, quel type de partenariat ?***

Pour une collectivité :

- *Ressource interne compétente et formée, en capacité de monter des dossiers techniques et administratifs.*
- *Constituer une équipe complémentaire : assurer le lien entre le volet scientifique issu des données collectées sur le terrain et le volet administratif pour les demandes de classement.*
- *Communication fluide entre les élus (Maire, élus référents...) et les services techniques/administratifs*
- *Lien avec les institutions d'état (DEAL, OFB, Conseil départemental, Conseil régional)*
- *Lien avec les propriétaires fonciers et gestionnaires (ONF, Conservatoire du Littoral, Département et propriétaires privés)*
- *Convention de cogestion des sites.*
- *Lien avec les associations de protection de la Nature*
- *Implication des habitants et associations,*
- *Implication des scolaires dans le cadre des Aires Educatives (AME/ATE)*
- *Accessibilité aux outils financiers européens (FEDER, LIFE...)*

- ***Est-ce un facteur de réussite de la demande de classement ?***

Etape indispensable dans la préservation d'un espace naturel, mais souvent insuffisante :

- *Nécessite des guides/gardes du littoral*
- *Implication des services de police, police de l'environnement dans la surveillance des sites et l'application de la réglementation.*
- *Outils financiers difficile à mobiliser*
- *Délais administratif peu adapté à la conservation des espèces.*
- *Classement, lourd, la collectivité locale perd en liberté d'action en contrepartie d'assurer une conservation. Ex : Site Classé, pour chaque aménagements légers -> Demande d'autorisation en Site Classé auprès du ministère (dossiers chronophages et complexes à monter).*
- *Outils réglementaires parfois peu adapté aux besoins du terrain et à la préservation des espèces et des espaces naturels (ex : ERL, ENS...)*

CONCLUSION

- Protéger les sites naturels exceptionnels à travers l'Opération Grand Site, les Aires Marines/Terrestres Educatives et les Appels à Projets (Life4Best, Atlas de Biodiversité Communale)
- Restaurer les continuités écologiques entre les sites naturels
- Sensibiliser le Grand Public et les Elus

Objectifs à venir :

- Initier la Transition écologique (développement de l'économie circulaire)
- Montrer l'exemple " *Sé sa piti vwè gran ka fè yo ka fè* " Lukubet SEJOR
- Projet éducatif territorial pour intégrer les enfants dans la préservation
- Obtenir le Label « Grand Site » et « Territoire Engagé pour la Nature »





Merci de votre attention



COMMUNE DE SAINT-FRANCOIS

